

DURÉE

11,00000 jours (soit 88 heures)

PRIX

2 915,44 € par participant Soit 3 498,53 € TTC Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel de l'immobilier, du bâtiment et de l'assurance désirant exercer dans l'expertise, le contrôle, la gestion ou la vente de biens immobilier

PRÉREQUIS

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation!

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

Bloc de compétences 12300BC01 : Communiquer de manière adaptée auprès des clients et des professionnels du bâtiment et de l'immobilier sur les diagnostics obligatoires CPF : 12300BC01



- Expliquer aux clients les raisons du choix des diagnostics pour son bien immobilier
- Expliciter aux clients les conclusions du rapport sur les différents diagnostics immobiliers
- Préconiser au client les recommandations de mise aux normes et/ou de travaux en fonction des éléments relevés sur le bien immobilier



- Pathologies et Techniques du bâtiment en présentiel et/ou distanciel 5 Jours
- Fondamentaux du droit de l'urbanisme, construction et immobilier en présentiel et/ou en distanciel – 3 jours
- Dossier de Diagnostic Technique (DDT) en présentiel 2,5 Jours
- Evaluation du bloc de compétences 0,5 Jour







Sous réserve d'assiduité en formation et de réussite aux évaluations, le stagiaire recevra :

> une attestation de fin de formation

> un parchemin sur le bloc de compétences 01

En savoir plus...



